



Réalisation graphique : Pierre Fabre

POUR VOS PATIENTS : ALD | HTA | OBÉSITÉ

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SUR ORDONNANCE EN ÎLE-DE-FRANCE

www.prescriforme.fr

Comment prescrire ?

1/ Vous pratiquez :

- Un examen clinique
 - Une évaluation des capacités physiques et de la motivation
- Vous pouvez vous aider du Guide de la HAS

2/ Vous renseignez :

- La fiche de prescription médicale
 - Le certificat d'absence de contre indication
- Tous deux téléchargeables sur le site prescriforme.fr
ou disponibles dans le carnet de suivi

3/ Vous remettez le carnet de suivi à votre patient qui le présentera à l'éducateur sportif ou enseignant en APA d'une structure Prescri'Forme

Vous pouvez suivre la progression de votre patient sur le carnet de suivi ou sur le site www.prescriforme.fr

En pratique à l'issue de la consultation

Prescription

Pour en savoir plus sur l'aide à la prescription :

- Guide HAS
- www.prescriforme.fr
- Plateforme d'appui aux médecins

Orientation

Vers un Centre Prescri'Forme en cas de situation complexe

Centre Prescri'Forme :

Pour évaluation médicale, motivationnelle et des capacités physiques

Activités physiques adaptées, encadrées, sécurisées

Associations « Prescri'Forme »

Programmes « passerelle »

Suivi du patient via le site prescriforme.fr et le carnet de suivi du patient

Plateforme d'appui aux médecins :
du lundi au vendredi de 9h à 17h

09 75 23 71 60